

AVIS A LA POPULATION

Conformément à l'article 90 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, le Collège de la zone de secours de Hesbaye a l'honneur de porter à la connaissance de la population que les budgets ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2023 arrêtés par le Conseil de la zone de secours en séance du 22 décembre 2022, peuvent être consultés à partir de ce jour. Toute personne intéressée par cette consultation peut adresser sa demande au service administratif de la zone de secours (rue Joseph WAUTERS, 65 à 4280 HANNUT – Tél : 019/605.423) pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Le présent avis sera affiché aux valves de la zone de secours, rue Joseph WAUTERS, 65 à 4280 HANNUT du 23 décembre 2022 au 22 janvier 2023 ainsi qu'aux valves des maisons communales faisant partie de la zone de secours de Hesbaye.

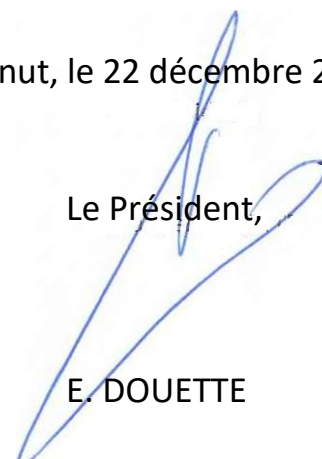
Hannut, le 22 décembre 2022.

Le Commandant,



Major M. DUVIVIER

Le Président,



E. DOUETTE